

1784, 18 avril - Vente d'une maison provenant de la succession de Georges Marcel

On fais savoir a tout qu'il appartiendras qu'en vertu de un procet verbal dautorisation de Ms les officier de la haut justice de la terre et seigneurie de hesse en datte du trois avril il sera procedé le leindy dix neuf du dit mois avril en laudition ordinaire a hesse a la vente et adjudication en la maniere ordinaire et au plus haut metteur et dernier encherieur dune petit maison aisance et dependence situé à hesse dune part Dominique Desbusson dautre laurent herhard aussi que dun jardin potage en dependent au meme lieu dune part Sebastien Marcel et dautre ledit herhard provenant de la succession de george marcel audit lieu a la quelle vente il sera procede aux clause et condition don sera donné communication a ce que personne nen ignore

L'an mil sept cent quatrvin quatre le dimanche dix huit avril a la requette de Dominique flerence habitant de hesse en qualite de tuteur etably aux enfans mineurs dudit george marcel, je sergent de la terre et seigneurie de hesse y demerant soussigné certifie metre transporté au devant de la porte principale de leglise paroissiale dudit hesse tem et heur de la grande messe celebré a icelle comme le peuple en sortoit en grand nombres moi a haute et intelligible voy fais et donné lecture de loffice cy dessus et de suite attaché copie dycelle a la porte de la ditte eglise et pareille a celle de la maison a vendre le tout en presence de Jean louis mechet et de Joseph fabry habitant dudit hesse temoin qui ont signé avec moy sergent susdit tant a loriginal que chaque copie ce que jatteste

ont signé :
P L Seingry
J Louis mechet
Joseph fabry